

SERCE

Tenons le cap de la transition énergétique des bâtiments tertiaires!

Bureaux, commerces, bâtiments communaux, hôpitaux..., le secteur tertiaire regroupe de nombreuses activités qui représentent 17 % de la consommation énergétique nationale et 8 % des émissions de gaz à effet de serre. Toutes les trajectoires de décarbonation intègrent la réduction de l’empreinte carbone du parc tertiaire, rappelle Yannick Saint Roch, Directeur général du SERCE, qui représente les entreprises de la transition énergétique et numérique (135 000 collaborateurs, CA 24 Mds € en France).

Une trajectoire claire, vers des bâtiments plus performants et confortables...

Le « décret tertiaire » fixe des objectifs ambitieux pour atteindre la neutralité carbone d’ici 2050. Les bâtiments de plus de 1000 m² doivent ainsi réduire la consommation d’énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. Des objectifs réalisables, à planifier dans la durée, comme l’illustrent les retours d’expérience de nos adhérents.

« Un centre commercial a réduit de 40 % sa consommation d’énergies, grâce à la régulation du chauffage et de la climatisation (coût de 30 k€ pour un ROI de 2 à 3 ans) et au passage en leds de l’éclairage (50 k€ et ROI de 3 à 5 ans). D’autres actions peuvent renforcer ces premiers résultats: ajustement des consignes de température selon le plan de sobriété énergétique, programmation des arrêts automatiques du traitement d’air, mise en place d’un suivi énergétique intelligent et maintenance préventive des équipements pour assurer les performances dans la durée. »

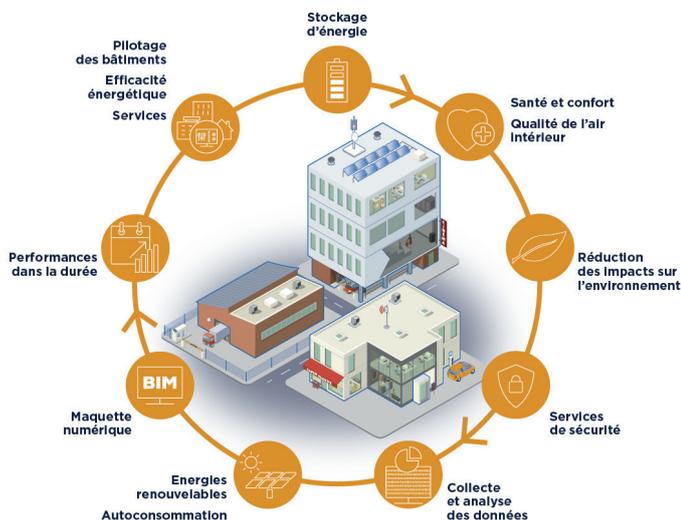
...plus autonomes,

En intégrant des énergies renouvelables, comme le photovoltaïque, le bâtiment devient acteur de la transition énergétique.

« Un organisme de formation de plus de 1000 m² a installé sur la moitié de sa toiture des panneaux photovoltaïques d’une puissance de 109 kWc. Avec un taux d’autoconsommation de 56 %, il maîtrise 33 % de sa facture d’électricité en évitant d’être exposé à la volatilité des prix. Les 44 % d’énergie solaire restants peuvent être revendus sur le réseau. En adossant du stockage, il maximiserait son taux d’autoconsommation individuelle ou partagerait son surplus de production dans un modèle d’autoconsommation collective pour alimenter des bâtiments à proximité. »

L’autoconsommation collective ne pourra se développer qu’en simplifiant les

Un savoir-faire global au service de la performance et de l’intelligence des bâtiments



démarches administratives et en stabilisant la réglementation.

...dans un contexte incertain qui ne doit pas nuire à la visibilité au long cours

Si les contraintes budgétaires s’accroissent, ne nous privons pas des dispositifs d’accompagnement qui ont fait leur preuve!

Les Certificats d’Économie d’Énergie (CEE), sont un levier économique incitatif puissant pour encourager les travaux de rénovation énergétique qui oblige les fournisseurs d’énergie à promouvoir l’efficacité énergétique auprès de leurs clients, sous peine de pénalités financières. Les acteurs du tertiaire peuvent ainsi bénéficier de primes ou de financements pour leurs projets de rénovation énergétique. Or la valorisation des CEE dédiés au tertiaire représente 7 %, contre 75 % appliqués au secteur résidentiel, ceci sans corrélation avec le poids de leurs gisements respectifs. Il faut donc accentuer le fléchage des CEE vers les opérations d’amélioration appliquées aux sites à usage tertiaire à l’efficacité avérée.

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE), est un outil contractuel efficace, qui permet de planifier les investissements et de garantir les résultats en termes d’économies d’énergie. L’État ne s’y est pas trompé en ouvrant le Tiers financement à titre expérimental au marché de rénovation énergétique des bâtiments publics. Pourtant en le subordonnant à l’établissement de deux études, l’administration n’a réussi qu’à complexifier d’emblée son utilisation!

La transition énergétique du secteur tertiaire permet de contribuer à un avenir plus durable, avec l’opportunité de valoriser les actifs.

Maintenons le cap, et levons les obstacles pour en garantir la réussite!



serce@serce.fr
<https://serce.fr>